



S'Dorf Blettla

QUOI DE NEUF À METZERAL ?

AVRIL 2018 N°16



Compte-rendu du conseil municipal du 17 janvier 2018

● A l'unanimité des conseillers présents, ont été validés les points suivants:

◆ La vente de lots à Bel Air:

- La SCI "les mésanges" pour une surface de 773 m² et un montant de 92 760,00 euros TTC (hors copropriété); Au sein de la copropriété (ancien bâtiment le long de la Fecht);
- La SCI "les zamis" acquiert une parcelle de 654,60 m² pour un montant de 78 552,00 euros TTC;
- L'auto-entreprise Lahoucine ACHIRANE s'est positionnée pour une surface de 131,10 m² au prix de 15 732,00 euros TTC;
- M. Jean Paul FLIELLER prend une surface de 134,40 m² pour un montant de 16 128,00 euros TTC;
- La SCI WJ acquiert une surface de 79,50 m² pour un montant de 9 540,00 euros TTC;
- La société AS Peinture achète une surface de 68,40 m² pour un montant de 8 208,00 euros TTC.

Concernant le bâtiment Bel Air, une extension du réseau public de distribution d'électricité a été réalisée par ENEDIS pour un montant de 41 594,84 euros TTC et la commune a contribué à hauteur de 38 770,46 euros TTC, le reste à charge a été assumé par l'opérateur.

◆ "Les Trolles":

- La subvention annuelle de 35 000 euros a été accordée à l'association périscolaire "les Trolles" pour l'année 2018.

◆ Démission:

- Mme Catherine WEBER, conseillère municipale a démissionné de ses fonctions pour raisons professionnelles, étant dans la commune uniquement les week-ends. Elle est remerciée pour son travail effectué au sein de la commune depuis 2001.

◆ Sous les points divers:

- La commission municipale des jeunes a obtenu le trophée du bénévolat "argent", les jeunes et les encadrants seront remerciés lors d'une réception le 27 janvier;
- L'unité routière est intervenue pour dégager des arbres tombés sur la route de Mittlach suite aux fortes précipitations;
- Mme Christiane BEZOLD souligne que les supermarchés vendent des sachets pour déjections canines pour des sommes modiques et suggère que les propriétaires de chiens en soient avisés. Il est rappelé que des sacs et des canisettes sont prévus à cet effet aux endroits de Bel Air et de la pharmacie.

◆ Remerciements:

- Mme le maire remercie très sincèrement M. Eric DECKER, directeur de Valon pour la mise à disposition gratuite de plus de 6000 l d'eau lors de la forte dégradation de la qualité de l'eau qui a nécessité une campagne de distribution d'eau potable à la population. Merci également aux bénévoles.



Compte-rendu du conseil municipal du 14 février 2018

● A l'unanimité des conseillers présents, ont été validés les points suivants:

◆ Programme des travaux forestiers:

- Après une réunion qui a réuni la commission forêt et agriculture et l'ONF, ont été décidés les travaux programmés par l'ONF et les prévisions des coupes pour 2019. Commune forestière, il est demandé que les revenus provenant de la forêt soient plus conséquents. Différentes mesures ont été prévues pour l'année en cours et celles à venir;

◆ **Regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC):**

- En juin 2017, la DASEN a convié les maires des communes de Muhlbach, Mittlach, Metzeral et Sondernach en vue d'un RPIC. Le maire de Muhlbach a déclaré avoir des relations historiques avec les communes en aval et souhaite se tourner vers ces dernières, ce qui, d'un point de vue géographique est tout à fait cohérent. Après une réunion d'information et deux réunions avec le périscolaire, les délégués des parents d'élèves et les élus des trois communes, chaque conseil municipal a délibéré sur un RPIC à compter de la rentrée 2018/2019. L'avantage de ce regroupement est la qualité d'enseignement des enfants qui représentent un effectif de 80 élèves en élémentaire répartis en 4 classes. Ce dispositif sera maintenu à minima sur 3 ans par l'éducation nationale qui ne peut valablement se projeter au-delà, les effectifs pouvant être fluctuants. Le conseil d'école s'est prononcé favorablement et a acté le passage aux 4 jours. Les élus des communes de Mittlach, Metzeral et Sondernach conventionneront pour les modalités financières notamment.

◆ **Communication:**

- Les plans du bâtiment de la poste ont été présentés, au rez-de-chaussée seront aménagés un local pour un commerce et un logement à mobilité réduite ainsi que deux appartements aux étages;
- Mme le maire rend compte de la décision de la cour administrative d'appel de Nancy qui a débouté la société NCA. Mme Christiane BEZOLD suggère de modifier le PLU afin de mettre les documents en adéquation, ce qui sera fait;
- Le recensement de la population s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2018. Mme le maire remercie sincèrement Mme Régine ZINGLE coordonnatrice ainsi que les 4 agents recenseurs.

◆ **Commissions scolaires, périscolaire, jeunesse, Trolles:**

- La commission municipale des jeunes va participer au carnaval des enfants de Munster le samedi 10 mars. Une rencontre a eu lieu à l'espace jeunes de Munster avec leurs homonymes. Une visite intergénérationnelle aura lieu le 1er mars, à la maison des associations.

◆ **Commission fleurissement et cadre de vie:**

- La remise des prix des maisons fleuries et des illuminations de Noël aura lieu le jeudi 29 mars 2018 à 20h à la salle des fêtes.

◆ **Commission agriculture et forêt:**

● **Réunion 4C et agriculteurs:**

Deux réunions successives se sont tenues le 30 janvier avec les chasseurs puis avec les agriculteurs. La 4C (commission communale consultative de la chasse) s'est déroulée avec les chasseurs, l'ONF, l'ONCFS et la commune. Les plans de chasse ont été reconduits à l'identique pour la prochaine saison.

● **Réunion agriculteurs et la société Valon:**

Les agriculteurs estiment que le compost est de belle qualité. La société Valon rappelle qu'elle finance intégralement l'engrais aux agriculteurs et qu'elle participe à hauteur de 180 000 euros/an au fonctionnement du syndicat de compostage. Le directeur a soulevé le problème des arrêts intempestifs de la production en cas d'odeurs autour de l'usine ou de feux de particuliers. Une heure d'arrêt équivaut à 15 000 euros de perte. Un projet de méthanisation est en cours.

◆ **Sous les points divers:**

● **Compteur Linky:**

Ce sujet est évoqué très régulièrement et fait débat.

La commune n'a pas délibéré, mais reste très attentive à toutes les évolutions, la compétence ayant été transférée au syndicat départemental d'électricité. Toutefois, le moment venu, il reviendra à chaque propriétaire de se positionner pour ou contre l'installation du compteur Linky dans sa maison.

● **Déchets:**

A compter du 1er juillet prochain, le ramassage en porte à porte des "sacs jaunes" sera terminé. Trois points de regroupement de tri sélectif seront installés dans la commune pour y déposer le verre et le papier/carton/plastique.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux est consultable sur notre site www.metzeral.fr
Ils sont également affichés et consultables en mairie.

BOIS D'AFFOUAGE 2018 :

Les personnes désireuses d'acquérir du bois d'affouage sont priées de s'annoncer à la mairie de Metzeral

CIVISME ET CITOYENNETE UN EFFORT SVP !

VOITURES ET VEHICULES, LE CASSE TÊTE...

Chers concitoyens et usagers...

Pour la sécurité des piétons, des mamans promenant leurs enfants en landau, des personnes âgées ou à mobilité réduite, nous vous demandons de façon appuyée de veiller à votre manière de garer vos engins.

Garez-les sur votre propriété, dans vos cours et dans vos garages, pas devant les issues de vos voisins, ni là où ils gênent et encombrent. N'entrez pas le passage des véhicules prioritaires (incendie, secours).

Pas de voitures ventouses, de véhicules abandonnés ou qui couchent dehors nuit et jour, ces petites choses qui pourrissent l'entente et la cohabitation paisible et sereine.

Votre compréhension nous est précieuse et bénéfique à tous.

BOÎTES AUX LETTRES ET NUMEROS DES MAISONS

Nos concitoyens sont vivement priés de veiller à ce que leurs boîtes aux lettres correspondent **aux normes officielles de la poste et portent un nom lisible.**

Ceci concerne toutes les habitations, résidences secondaires incluses.

Les numéros des maisons et surtout ceux des résidences secondaires doivent **impérativement demeurer bien apparentes et lisibles.**

POUBELLES ET SACS JAUNES

Pour la beauté de notre commune et une question d'hygiène sur la voie publique, nous vous incitons et vous remercions de sortir vos poubelles

la veille de la collecte et non un ou plusieurs jours à l'avance.

Ceci est valable aussi bien pour le ramassage des ordures en conteneur que pour les sacs jaunes de tri sélectif.

Page 3

PLANTATIONS HORS LA LOI...

Les plantations qui avancent sur les voies, les rues communales et les trottoirs constituent un danger pour les piétons, les automobilistes car ils gênent la visibilité de ceux-ci.

L'égavage des plantations à l'aplomb des trottoirs, des routes et rues est à prendre sérieusement en compte par les récalcitrants.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une haie ou plantation en bordure de voie publique s'élevant à plus de 2m de hauteur, enfreint la réglementation en vigueur et constitue un danger potentiel en matière de visibilité, de création de zones d'ombre propices au verglas.

Nous rappelons qu'en cas de non respect, la commune peut procéder à l'exécution forcée de travaux d'égavage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage.

Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents.

(Article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

STOP AUX DEJECTIONS CANINES !

De retour après une courte accalmie, les déjections canines fleurissent et encombrant à nouveau nos rues et trottoirs.

La faute n'en incombe pas à nos chers toutous, mais à certains de leurs propriétaires que le respect des autres villageois laisse indifférents par négligence, nonchalance, voir petite fainéantise organisée quand la météo est mauvaise, que l'enneigement cache la misère ou que la nuit est propice au salissement.

ASSEZ de ces chiens, qu'on laisse sortir seuls et qui livrés à eux-même font leur besoin là où l'envie les prend. Ici encore, que font ces propriétaires peu scrupuleux de l'hygiène publique et du bien vivre ensemble? Ils risquent un jour de devoir aller rechercher leur compagnon à la SPA tous frais à leur charge...

Une commission d'observation pointue pourrait voir le jour afin de répertorier très exactement ces maîtres irresponsables.

Heureusement nous pensons qu'une majorité de possesseurs de chiens ne sont pas de cette engence et sont des personnes ayant le respect des autres. Elles ne sont donc aucunement visées par le présent texte.

Pour les contrevenants, nous insistons encore et encore pour les convaincre de changer d'attitude. La réglementation rend obligatoire le ramassage des déjections du chien par son propriétaire. Nous les prévenons qu'une amende de 68 euros leur sera infligée en cas de surprise par les autorités mandatées.

Des canisettes et des distributeurs de sacs gratuits sont situés à côté du site de BEL' AIR ainsi que derrière la PHARMACIE le long de la piste cyclable.

A ces propriétaires peu respectueux, nous disons **ASSEZ** des incivilités, **ASSEZ** de marcher dans les crottes de vos chiens !

Un grand nombre de riverains se plaignent de vos pratiques non responsables. Nos ouvriers communaux sont à juste titre excédés par vos agissements.



Le Petit Manoir

Page 4

Accueil de jour.

Cette structure existe depuis 2009 et pourtant bon nombre de personnes ne connaissent pas son existence et son fonctionnement.

C'est dommage!

Contrairement aux idées reçues, "Le Petit Manoir" n'accueille pas uniquement des personnes ayant des troubles de la mémoire.

Il accueille aussi toutes celles de plus de 60 ans qui souffrent de solitude ou sont en perte d'autonomie.

Chaque jour de 9h à 12h, une équipe de professionnels motivés assure l'accueil des personnes et leur propose des activités adaptées (jeux, bricolage, atelier de mémoire, musique, jardinage...)

Ces journées, d'une à trois par semaine, sont l'occasion de maintenir le lien social et peuvent constituer un répit pour les familles.

Un minibus assure la prise en charge aller-retour des aînés.

Si vous êtes intéressés, pour vous ou un membre de votre famille, contactez le Foyer du parc:

Mme Claudine TROPPI, coordinatrice

Tél: 03 89 77 93 69

Ceci pour de plus amples renseignements ou une visite du "Petit Manoir".



LE PRINTEMPS ARRIVE !

La commission des Maisons Fleuries vivement encouragée par la commune vous invite à participer au fleurissement.

Ceux qui le désirent peuvent se joindre à nous en faisant une commande de géraniums au prix de 1,95 euros pièce (toutes sortes confondues).

Les bons de commande peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture avant le 1er mai 2018.



Les voix d'hommes généreux une voie qui aide aux plus démunis

Comme chaque lundi soir, ces hommes se réunissent pour chanter ensemble. Cependant, ce lundi là fut un événement. Rassemblés autour de leur président Jacques Wehrey et sous la direction de Daniel Zinglé, ils ont tout d'abord entamé quelques airs de bienvenue au pasteur Rémy Stahl et Mme Nicole Goffeney trésorière adjointe.

A ces représentants du "Fonds De Solidarité" de notre vallée, le président de la "Vogesia 1850" eut le plaisir de remettre un chèque de 701,51 euros de la part des choristes de Metzeral, de ceux de Zimmerbach et par extension de la population qui est venue assister au concert. Ce don est le fruit du concert de l'Avent du 10 décembre en l'église protestante de Metzeral. Par la voix de leur président, les chanteurs ne manquèrent pas d'adresser leurs remerciements au pasteur de la Grand Vallée, Jean Marc Meyer ainsi qu'à la paroisse protestante de notre village pour toute l'aide apportée au bon déroulement de ce concert fraternel.

Le pasteur Rémy Stahl remercia tant de générosité par ces mots:

"...cette vallée où l'on trouve ouverture de coeur et d'esprit implication dans les oeuvres humanitaires, sociales et caritatives...".

Pour conclure en beauté, l'ensemble de l'assistance entonna: " Menschertäl, dü besch mi Fried, s'het a Harz, so gross un Weit...".



Ensuite la vingtaine de "braves" continua la répétition hebdomadaire avec entrain. Il en va ainsi depuis 1850 semble-t-il. En faut-il du courage et de la ténacité pour que le chant des hommes généreux, cette voie qui aide les plus démunis ne s'éteigne pas !

La chorale "VOGESIA 1850" prépare un concert-spectacle de printemps.

Depuis le début de l'année les chanteurs ont repris les répétitions du lundi soir pour préparer ce nouveau concert de printemps qui aura lieu

**les jeudi 14 et vendredi 15 juin 2018 à 20h15
à l'Espace Culturel Saint Grégoire de Munster.**

Page 5

A cette occasion les choristes, joyeux musiciens et acteurs offriront à leur fidèle public un programme varié où alterneront en première partie chants et musique populaire et en seconde partie un spectacle "inédit".

N'hésitez pas à réserver vos places à partir du 3 mai 2018

à la Boutique de l'Artisan 14, rue St. Grégoire à Munster,

tél: 03 89 77 52 12 du mardi au samedi.

CONTACT:

Jacques Wehrey
Président au
06 76 40 74 36
ou sur internet

www.vogesia1850metzeral.e-monsite.com





La Musique tous azimuts !



BILAN ET PROJETS

Le 27 janvier 2018: Grand concert d'hiver.

Un concert de qualité qui a permis aux musiciens et aux nombreux spectateurs de s'évader en musique vers les contrées ensoleillées de l'Espagne à la Rome antique en passant par les mélodies pleines de rythmes cubains. Ils ont terminé par un hommage à Johnny Hallyday et nos chères mélodies alsaciennes.

Le 17 février 2018: Grande soirée carnavalesque.

Comme chaque année, le bal de notre société de musique a remporté un franc succès!



Les musiciens déguisés en Schtroumpfs ont accueilli les danseuses et danseurs dans une folle ambiance de carnaval. Cette année le ton fut donné avec succès par l'orchestre "Original Willerthaler".



Le 26 mai 2018: Grand concert pop/rock à la Salle Belle/Epoque.

Les musiciens de l'Ilienkopf vont innover! Ce sera une première dans la vallée de Munster, guitaristes et chanteurs rejoindront les musiciens.

Au programme: Bon Jovi, Pink Floyd, Deep Purple, David Bowie, AC DC, Metallica et bien d'autres.

Les portes de l'Espace Belle Epoque de Breitenbach ouvriront à 20h pour une soirée festive survoltée.

Bientôt tous les détails seront sur nos affiches, dans la presse et sur les réseaux sociaux.



Le 15 août: 27e Fête de la Tarte aux myrtilles de Metzeral.

Depuis 27 ans, cette grande fête familiale et conviviale célèbre la tarte aux myrtilles, fruit noble des montagnes entourant la vallée de Munster en Haut-Rhin. Les traditions pâtisseries et festives de notre vallée ne sont plus à prouver. Cette fête est devenue incontournable parmi les célébrations estivales d'Alsace et a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

Dès 12h, nos musiciens accueilleront visiteurs, touristes, autochtones et gourmands, en plein air sur la place de la Mairie de Metzeral, admirablement aménagée à cet effet.

Afin d'allier plaisirs de bouche, plaisirs d'yeux et d'oreille, vous pourrez applaudir:

Des groupes folkloriques de grande réputation

L'orchestre folklorique "LES DAMPF PFIFLA"

Le groupe folklorique "AURORE" et son orchestre

Les CORS DES ALPES

L'orchestre de LA MUSIQUE ILIENKOPF



CONTACT:

www.harmonie-ilienkopf-metzeral.openassos.fr

musique.ilienkopf@gmail.com

<https://www.facebook.com/musique.ilienkopf>

15e BIENNALE ART'EXPO 2018

Cette année le Groupe Artistique fête ses 30 ans.
Il organise sa 15e Biennale ART'EXPO
du dimanche 29 juillet au dimanche 5 août
à la salle des fêtes de Metzeral.

Horaires de semaine:

de 15h à 18h30

avec une exception le vendredi 3 août où nous ferons une nocturne.
L'exposition ce jour là sera ouverte de 15h à 21h.

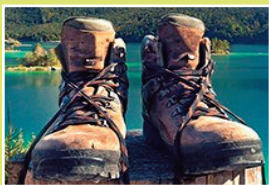
Horaires du dimanche:

10H à 12h et 15h à 18h30.

Page 7

Nous serons une vingtaine d'artistes à exposer nos oeuvres
dans diverses disciplines.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà bienvenue et agréable visite.



JOIES DE LA MARCHE BIENFAITRICE

Le petit groupe qui marche...ça marche!

Il a été créé suite aux séances sur l'équilibre organisées par la MSA par le biais de la municipalité.

Une monitrice nous avait parlé des bienfaits de la marche (D-Marche programme créé par l'association ADAL). En fin de réunion, les dames de Metzeral présentes ont convenu de se retrouver tous les lundis à 14h place de la Mairie pour une balade bienfaisante dans les environs. Toutes celles et ceux qui désirent faire quelques pas en notre compagnie sont les bienvenus.



Amis de la Nature de Metzeral

Activités du 1er trimestre, bilan:

Le 14 janvier, assemblée générale au "Soleil d'Or" à Metzeral.

Les 27 et 28 janvier, trois membres de notre section ont participé au Slalom Géant, rencontre départementale d'hiver au Schnepfenried.

Le 17 mars, Congrès départemental à Rouffach.

Le 18 mars, randonnée au départ de Mittelwihr en passant par la colline des amandiers pour rejoindre Beblenheim, Zellenberg, Hunawih. Le repas fut pris en commun à Riquewih. Le retour sur Mittelwihr se fit par la nécropole de Sigolsheim.

Du 30 mars au 2 avril nous avons participé au Congrès national au Pradet près de Toulon.

Activités futures:

Une marche printanière au Haut Marel sur les hauteurs de la commune du Ventron est prévue, se renseigner sur la date retenue...

Le 22 avril, randonnée dans le Kayserstul en Allemagne.

Les 24 et 25 avril, week-end de travail au refuge.

Le 1er mai, randonnée à vélo au Natala.

Le 13 mai, randonnée sur le plateau des 1000 étangs.

Les 26 et 27 mai, week-end de travail au refuge.

Le 2 juin, participation à la journée mondiale de l'environnement.

Les personnes qui désirent participer à nos activités seront les bienvenues.

Notre refuge est alimenté en eau potable par une source captée sur les hauteurs de l'Altenmatt, mais les pénuries d'eau nous obligent à installer un deuxième réservoir.

Nous envisageons l'installation d'un récupérateur d'eau pluviale de 20 000 litres.

Les chambres sont terminées, le gros chantier qui nous attend est la réfection des toilettes.





SERIEUSE, ENTHOUSIASTE ET DYNAMIQUE NOTRE CMJ FAIT DES ETINCELLES !

Nos jeunes ont été distingués par l'union départementale du bénévolat associatif qui leur a décerné le second prix du "Trophée des jeunes bénévoles" avec attribution d'un chèque qui sera utilisé pour financer l'une de leurs prochaines actions.

Notre maire Denise BUHL au nom du conseil municipal a reçu nos jeunes élus et leurs parents lors de la remise du trophée le samedi 27 janvier dans la grande salle de la mairie.

Rappelons que notre CMJ se compose actuellement de 12 jeunes âgés de 9 à 16 ans dont le sérieux, le dynamisme et l'enthousiasme n'est plus à prouver.



Huit jeunes de notre Commission Municipale des Jeunes de Metzeral ont été accueillis le samedi 17 février à l'Espace Jeunes de la communauté de communes de la vallée de Munster.

Encadrés par Mmes Manuela VIEIRA, Sandra LATTNER et M. Robert GEORGE pour notre commune et Mme Sonia VACCA animatrice de l'Espace Jeunes, ils ont été

renseignés sur les animations proposées. Les uns et les autres ont pu échanger de manière

conviviale sur les missions des conseillers des jeunes de la commune. Dans le cadre des "Vivement Samedi" les 16 membres de l'Espace Jeunes de Munster ont su bien accueillir notre CMJ qui en garde un bon souvenir. La rencontre s'est poursuivie par un moment de jeux et un verre de l'amitié.

Le samedi 10 mars notre sympathique CMJ a encore participé au carnaval des enfants de Munster en défilant sous les couleurs de Metzeral, un grand merci à toutes et tous !



ASSOCIATION AN'ART

Notre association vous invite à une sortie botanique au mois de mai et à un stage sur la communication animale en avril et en juin.

Atelier botanique du 26 mai 2018:

Déroulement: RDV à 10h à la ferme pour une sortie d'une journée sur les plantes médicinales et comestibles.

En fin d'après midi, réalisation d'un baume.

Prévoir un pique nique

Tarifs: 25 euros pour les membres de l'association et 30 euros pour les non-membres

Animation par l'association Alchémille, Elise BAIN.

Stage communication animale:

Déroulement: RDV à la ferme.

Dates et tarifs: Pour les enfants: le 28 avril 2018, tous les détails et inscriptions sur notre site: www.an_art.info

Pour les adultes: Le 28 avril 2018, après midi découverte. Tarif libre (environ 15 euros). Détails et inscriptions sur le même site.

Pour les adultes: 3 jours sur la communication animale sont prévus du 15 au 17 juin 2018. Les cours de base sont à 250 euros + participation souhaitable à l'après midi découverte du 28 avril.

Détails et inscriptions sur notre site.

Animation par Charlotte LETIENT.



Etat civil

DECES

23 mars 2018 M. Jean Claude Marcel FRANTZ

MARIAGE

10 mars 2018 Mme Isabella PITTELLI et M. Stéphane MULLER

31 mars 2018 Mma Marion KIENAST et M. Gilles WEHREY

PACS

3 janvier 2018 Mme Frédérique Elisabeth BALTZINGER et M. Julien SAPY



Page 9



Notre commune a eu le plaisir de connaître son tout premier PACS.

Mme Frédérique Elisabeth BALTZINGER et M. Julien SAPY. Mme le maire a tenu à marquer ce premier symbole d'union par ces deux photos.

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.



DON DU SANG

Le don du sang se déroulera à Muhlbach à la salle paroissiale.

En 2018, deux collectes sont encore prévues, **le vendredi 15 juin ainsi que le jeudi 13 septembre.**

Les horaires de don seront de **16h30 à 19h30.**

Toute personne en bonne santé âgée de 18 à 70 ans pesant au moins 50kg est un donneur potentiel.

Un espace jeu pour les enfants accompagnant les parents sera proposé. Une pièce d'identité est demandée lors du tout premier don.

A l'issue de la prise de sang, un repas chaud est servi préparé par les membres de l'association.

Si vous en êtes à votre tout premier don vous aurez droit en signe d'encouragement à 2 bons pour une pizza.

L'EFS est en demande constante de sang et de ses produits dérivés. Nous comptons sur vous pour une participation utile et généreuse.



Association des Donneurs de Sang de Muhlbach, pour adhérer, mailto:

jean_bernard.schutz@orange.fr

MARCHE AUX PUCES METZERAL 2018

L'heure de notre Marché aux Pucés approche.

Cette année la date retenue est le **dimanche 29 avril.**

Dès à présent, si vous souhaitez y prendre place,

téléphonez à **Véronique au 06 30 88 59 87**

ou envoyez un Email à:

la_class_metzeral@yahoo.fr

Le tarif de l'emplacement reste le même,

10 euros pour 5m.



L'équipe de "La Class" vous accueillera à sa buvette, son barbecue et son stand gâteaux. N'hésitez pas à venir y faire un tour...

En attendant, avec un peu d'avance, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques et sans doute à bientôt !

L'équipe de "La Class", Sandra, Karin, Stéphane, Steve et Véro.

Nous tenons à remercier tous les exposants et visiteurs de nos 2 bourses aux vêtements de Munster des 2 et 3 mars.

Les deux prochaines auront lieu les 5 et 6 octobre 2018.

Nous nous excusons auprès des riverains de la gêne occasionnée par notre manifestation.



METZERAL

HIÉR ET AUJOURD'HUI...



La période va approximativement de 1950 à 1960.

En ces temps là, notre village comptait quelques 42 commerces et pas de portes, 7 hôtels-restaurants et une paire de cafés.

Nous allons remonter la mémoire du temps pour un passé pas si lointain.

Partons ensemble de l'entrée de Metzeral, celle du côté de Muhlbach. Passons devant la pharmacie.

Page 10

Remontons la rue de Muhlbach:

Au n°1, un ferblantier, **M. Chenard HISSLER** tenait commerce. Actuellement une entreprise de mécanique générale y est implantée.

Au n° 5, au bout de cette sorte d'impasse qui longe la Fecht à l'angle avec "L'Hôtel du Pont", **M. Emile SCHMITT** était sabotier et pisciculteur de truites que l'on pouvait aussi acheter au détail.

Au n° 7, la maison bleue de belle allure, située d'un côté du pont a accueilli une grande épicerie "LES ECO", tenue par **M. Paul ROTH "der éco Paul"**. On pouvait s'y procurer des primeurs, de l'alcool, un peu de charcuterie, mais encore des harengs et harengs-saurs en fûts. Ce beau commerce fut repris par **M. Georges MOGGIA**.

Au n° 8, dans une maison située juste avant notre périscolaire actuel, se tenait une mercerie-layette sans enseigne apparente. Mais on savait qu'en ce lieu, **Mmes Lina SPENLE et Emelie** (sage femme) en assuraient la gérance.

Au n° 9, la boulangerie de **M. Alfred LANG** fut rachetée par **M. Edmond WEHREY**, tapissier décorateur de son état.

Au même numéro, jouxtant le tapissier, **M. Charles GROSS** travaillait le cuir, les harnais, la sellerie. Il vendait et réparait aussi les sacs des écoliers, les rabats étaient ornés d'un cheval. Pour ceux qui s'en souviennent, notre homme était habile matelassier.

A quelque distance, au n° 10, on s'affaire autour de véhicules chez **M. Edouard JAEGLÉ**. Son entreprise est une sorte de garage, station service et taxi où l'on vend et répare surtout des vélos. Ce négoce ira ensuite à **M. Frédéric GRAFF** son gendre. Aujourd'hui **M. Philippe SCHUBNEL** y exploite toujours une concession Citroën.

Au n° 14, voici **M. Lucien AMBEIS** et sa cordonnerie- magasin de chaussures qui durera jusqu'à sa retraite.

Au n° 15, se trouvait le "Tabac-Bazar" tenu par **Mme Betty GRAFF-BRAESCH** à laquelle succéda sa fille **Annelise** qui a agrandi et modernisé ce commerce en y ajoutant la presse, la bonneterie et confection. A son mariage avec **M. Jacques COLARD** directeur de l'école communale, elle céda son commerce à **M. et Mme Oscar LUTZ** qui par la suite ont racheté l'actuel tabac "Au Trésor".

Au n°13 **M. Jean SPIESER** était ferronnier et maréchal-ferrant. Son fils **Raymond SPIESER** a repris l'affaire, s'installant rue des Jardins.

Rue de la Gare:

Le coin que forme l'actuel tabac-presse "Au trésor", à l'angle des rues de la Gare et de Muhlbach, fut longtemps le fief de **M. GRUNINGER** et de son fils **Roger**, bien connu pour son talent de coiffeur pour hommes et ses dons d'artiste peintre.

A noter que le salon vendait aussi des souvenirs. A l'époque Metzeral voyait débarquer régulièrement des autocars de Hollandais, des touristes allemands et les pensionnaires étésiens d'une colonie de vacances située à la Wormsa dont les colons venaient de Chartres.

Au n° 2, rue de la Gare, **M. Mathieu WEHREY**, un tailleur vendait également du tissu. Lui succéda une bonneterie tenue par une dame **OBERLIN**, grand-mère de l'actuelle propriétaire. Le bâtiment fut aussi occupé par un salon de coiffure pour dames.

Au n° 4, à la place de l'ancienne poste, se dressait un kiosque, l'"Edelweiss", propriété de **M. Henri STAEHLY**, photographe, une sorte de caverne d'Ali Baba où l'on trouvait de la quincaillerie, des journaux et revues, des jouets. On pouvait y faire développer des photos et acheter des glaces à base de lait de chèvre à 10 centimes de franc de l'époque.

Grand'rue:

Au n° 4, un autre coiffeur pour hommes exerçait après l'hôtel-restaurant "Le Soleil d'Or" place de la Mairie. Il s'agissait de **M. Hansi BRAESCH**, sa clientèle était en grande partie issue du monde agricole.

Au n°1, **M. François MORGANTI** tenait une épicerie. La "COOP" actuellement "Proxi".

Au n°3, **M. Max FRIEDLEIN père**, maire de Metzeral en 1941, tenait une boucherie-charcuterie. Elle fut reprise par son fils **Max**, puis par **M. Jean GUTLEBEN**, **M. Frédéric RUCH** et **M. Christophe WEHREY**.

Plus loin, nous trouvons une troisième épicerie tenue par **M. Jacques HERTZOG**.

Au n° 5, qui fait le coin avec la ruelle menant, par une passerelle sur la Fecht à la rue de l'Obermatt, **M. Mathieu SPENLE** gérait sa boucherie-charcuterie

Au n°7, le père de **M. Charles GROSS** était artisan matelassier.

Au n° 9 de la même rue, **Mme BOMENSATH** tenait une bonneterie, par la suite **M. et Mme BARTHELEMY** y ont ouvert une pharmacie avant de construire la pharmacie actuelle..

Au n° 12, à l'emplacement de l'entreprise A.C.T.I.B.A., **M. Henri FRITSCH** avait sa boulangerie, puis ce fut **M. Martin RITTER**.

Au n° 22 où **M. Daniel MAURER** est boulanger-pâtissier-chocolatier, se dressait déjà une boulangerie-pâtisserie appartenant à **M. UNTERSINGER**. Puis **M. Jean RUDLOFF** lui succéda.

Nous arrivons au n° 29 où se situent aujourd'hui les établissements "BATO", à l'époque nous y trouvions une boucherie, tenue par la famille **M. RUCH-GROSS**, puis par l'épouse de ce dernier qui généreusement offrait un petit schnaps à sa clientèle masculine.

Au n° 34, **M. Alfred SCHAEFFER**, père de **M. Emile SCHAEFFER** tenait sa menuiserie-ébénisterie qui fut reprise ensuite par M. Emile.

Dans la Grand'rue nous trouvions encore un entrepôt en gros et détail de boissons, bière "Ancre", vins, limonade, créé par **M. BESSEY** repris par **M. Martin MATTER**.

Au n° 40, **M. Martin BOETZLE** avait sa menuiserie-ébénisterie, son fils **Michel** lui succède aujourd'hui.

Rue de l'Obermatt:

Un charron, **M. Jacques LOUBERT** exerçait au n° 8, c'est la maison à gauche lorsque l'on franchit la passerelle sur la Fecht en venant de la Grand'rue .Par la suite **M. Jean Paul SIHR** s'y établit peintre en bâtiment.

Rue de Mittlach:

Au n° 1, **Mme Barbara GOFFENEY** avait son magasin de chaussures.

Au n° 2, **M. Rodolphe HAPPEL** était marchand de vélos, mobylettes et scooters, il tenait aussi son garage.

Au n° 6, **M. Martin OBERLIN** était lui aussi maréchal-ferrant et ferronnier.

Rue de l'Altenhof:

Au n° 7, **M. Charles BRAESCH** tenait son commerce de boissons et combustibles, la marque de sa bière était "La Perle".

Au n° 9, **Mme Babette JAEGLE** tenait une épicerie.

Rue du Braun:

Au n° 3, **Mme Barbe WODEY** gérait une épicerie recommandée pour sa belle vaisselle, on pouvait y acquérir de l'huile ou du vin tirés du tonneau.

Rue du Buhl: Au n° 10, **Mme Maria JAEGLE**, grand-mère de notre maire actuelle, tenait une épicerie dans laquelle un grand choix de masques de carnaval était proposé pour mardi gras.

Impasse de la Fecht: Au n° 3, **M. Martin JAEGLE** était sabotier.

Sept hôtels-restaurants et deux cafés accueillaient les gens et créaient du lien social:

4, rue de Muhlbach, à la place du périscolaire, **M. et Mme GINDELSPERGER Charles et Emma** géraient "L'hôtel des Vosges".

A l'angle de la rue de l'Obermatt et de celle de la gare, au n° 6, **M. Adolphe STEMPFER** gérait l'hôtel-restaurant "Le Terminus". En ce lieu, les hôtes de l'établissement ainsi que les gens du village pouvaient aller danser lors des bals qui s'y tenaient, y venir assister à des pièces de théâtre ou voir des films en noir et blanc car la salle de spectacle était dotée d'une cabine de projection et de l'écran qui va de pair.

Au n° 3, place de la Gare, l'hôtel-restaurant "Le Soleil d'Or" est sans doute le plus ancien. **M. et Mme Charles BOEHMER** ont su tenir l'établissement pendant des décennies avec brio, puis ce furent **M. et Mme BURGER**.

En remontant la Grand'rue, nous voici au n° 33, l'ancien "Crédit Mutuel". En ces temps là, **M. et Mme Albert RITZENTHALER** y dirigeaient un hôtel-restaurant.

Plus haut, au n° 34 c'était au tour de **M. Alfred SCHAEFFER** d'administrer son hôtel-restaurant familial.

Revenons à l'actuel emplacement "Les Clarines d'Argent", au n° 12 rue de l'Altenhof dont les propriétaires sont **M. et Mme Jean Frédéric KEMPF**. A cet endroit s'élevait l'hôtel-café-restaurant "Aux Deux Clefs" de **M. et Mme Martin MAEGEY**.

Nous terminons cette liste avec "L'hôtel du Pont" antérieur à 1914, au n°1 Grand'rue, les patrons en étaient alors **M. Jean KEMPF et son épouse Jeanne, née SCHICKEL**. Pour les avoir connus en tant que client, j'en garde un souvenir de convivialité et de qualité exemplaire. Leur fils **Jean Martin** et son épouse leur succédèrent.

Les cafés:

Le premier café se situait 2, rue de la Brandmatt, les tenanciers en étaient **Mme Marie WENCK-SCHMITT**, café de petite restauration "A la Cour Verte". L'établissement était très fréquenté le dimanche matin après la messe et on pouvait y jouer à la belote.

Le café "Au Lac de l'Altenweiher" se situait rue de l'Altenfuf, en face de l'Auberge et Chalets de la Wormsa. Il constituait la halte favorite des promeneurs qui venaient se désaltérer en descendant du Fischboedlé.

Ici s'achève cet article de mémoire, bien entendu, il n'a pas la prétention d'être complet et parfait. Mais il éclairera d'un jour nouveau une parcelle de notre histoire villageoise commune.

Une erreur peut s'être glissée dans le texte, nous acceptons de bon coeur les rectificatifs.

Tous nos remerciements à Mme Annelise COLARD pour sa gentillesse et sa précieuse collaboration.

ET AUJOURD'HUI

Nous sommes restés malgré tout une commune laborieuse. Si les pas de portes ne sont plus aussi nombreux, la trame industrielle reste dense et vivante. Elle a simplement changé de visage et s'est adaptée à notre époque. Pour preuve la réussite de la zone "Bel'Air" et la liste non exhaustive qui suit:

5 commerçants, 29 artisans et entreprises
4 hôtels-restaurants, hôtels et auberges, 4 vendeurs de produits fermiers, au moins 2 auto-entreprises (nous ne les connaissons sans doute pas toutes),
2 infirmiers, 1 psychologue, 1 médecin.
Sans compter les fermes-auberges et auberges que la commune comporte sur les crêtes.

Tous documents anciens, témoignage verbal ou écrit, images et photos nous intéressent pour de futurs articles.
Contact: journalmetzeral@gmail.com



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Dimanche 29 avril: Marché aux Puces place de la Gare organisé par la Class'.

Mardi 1er mai: Ouverture de la pêche à l'étang de 14h à 18h (APP).

Dimanche 6 mai: Pêche à l'étang de 14h à 18h (APP).

Mardi 8 mai: Commémoration de la Victoire de 1945 à 10H30 au monument aux morts.

Mardi 8 mai: Pèlerinage à Notre Dame des Neiges (paroisse catholique). Départ à Munster à pied ou à vélo. Arrivée à 12h à l'église de l'Emm. Repas sous chapiteau suivi d'une messe à 14H30.

Dimanche 20 mai: Pêche à l'étang de 14h à 18h (APP).

Dimanche 3 juin: Pêche à l'étang de 14h à 18h (APP).

Mardi 6 juin: Début d'après-midi, cérémonie militaire à la nécropole nationale du Chêne Millet, puis soirée concert de la fanfare du 27 ème Bataillon de Chasseurs Alpains à l'église de l'Emm.

Dimanche 17 juin: Pêche à l'étang de 14h à 18h (APP).

Page 12

METZERAL VOTRE MAIRIE TOURISME et PATRIMOINE VIVRE à METZERAL



Mairie
Metzeral

www.metzeral.fr

Visitez notre site internet:

Directeur de la publication : Denise BUHL
Rédacteur en chef: Robert GEORGE
Comité de rédaction: Charlotte WODEY, Chantal HEIL,
Régine ZINGLE, Manuela VIEIRA,
Danielle TRAPPLER, Thomas LITZLER
Conception: Patrice FLAMMAND
Impression: Imprimerie LEFRANC Munster

Notre journal communal est imprimé sur papier blanc recyclé.